



**HAL**  
open science

## Étude grammaticale du français classique

Florence Lefeuvre

► **To cite this version:**

| Florence Lefeuvre. Étude grammaticale du français classique . 2014. halshs-01138852

**HAL Id: halshs-01138852**

**<https://shs.hal.science/halshs-01138852>**

Submitted on 7 Apr 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Etude grammaticale du français classique**

### **Florence Lefeuve**

Cette étude s'adresse à tous ceux — étudiants, enseignants notamment — qui sont amenés à s'interroger sur les constructions grammaticales du 17<sup>e</sup> siècle à partir d'un texte. Nous avons pris, comme extension chronologique, la période entre 1620 (T. de Viau) et la fin du 17<sup>e</sup> siècle, avec une focalisation plus importante sur la période proprement classique de la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle. Nous avons sélectionné 11 notions qui sont parmi celles qui ont subi le plus de changements, dans leur syntaxe, entre le français classique et le français contemporain. Ces 11 notions, qui correspondent à nos 11 chapitres, sont réparties en trois parties :

- Les phrases et sous-phrases (négation, interrogation, relatives)
- Autour du verbe conjugué : (temps de l'indicatif, subjonctif, transitivité du verbe, sujet)
- Les catégories grammaticales (infinitif, participe, pronoms personnels, déterminants).

Outre l'analyse des occurrences de chaque notion qui apparaissent dans le texte considéré, mise en valeur par l'encadrement des titres ou sous-titres correspondants, nous avons étudié les faits de langue essentiels à connaître, notamment pour le 17<sup>e</sup> siècle, mais qui n'apparaissent pas dans le texte en question. C'est donc une vue d'ensemble que nous offrons pour chacune des notions étudiées, avec à la fin de chaque chapitre un tableau récapitulatif des différences relevées entre le français classique et le français contemporain, afin de faciliter la reconnaissance des faits de langue majeurs du 17<sup>e</sup> siècle.

### **I. Cadre théorique**

Le cadre théorique adopté s'appuie sur une terminologie usuelle, qui est parfois mise en relation avec une terminologie plus innovante en raison d'apports scientifiques jugés ici importants (essentiellement, Damourette et Pichon 1911-1940, Le Goffic 1993, Fournier 1998, Lefeuve 1999 / 2006, Riegel et al. 2009 pour les auteurs les plus cités).

Ce cadre théorique prend place dans le cadre de la phrase. Nous suivons une définition **syntaxique** de la phrase, tributaire le moins possible de la ponctuation et de l'idée de complétude parfois attribuée à la phrase mais difficile à cerner. La nôtre met en jeu deux composantes, le noyau syntaxique de la phrase appelé prédicat et la modalité d'énonciation (cf. Lefeuve 1999) :

La **phrase** est une structure syntaxique constituée d'un **prédicat** et d'une **modalité d'énonciation**. Des éléments extra-prédicatifs peuvent apparaître au sein de la phrase.

La phrase canonique, que ce soit en français classique ou en français contemporain, comprend, comme prédicat, le verbe conjugué et ses compléments et l'associe à un sujet à l'aide d'une modalité d'énonciation (l'assertion, l'interrogation, l'injonction, et dans un sens restreint, l'exclamation, c'est-à-dire lorsque celle-ci apparaît avec des marqueurs identifiables, tels que *comme* et *quel*).

L'appellation de phrase concerne un modèle construit *a priori*. Elle s'oppose à la production du locuteur (émetteur physique) ou de l'énonciateur (responsable de cette production) qui correspond à un énoncé (cf. Le Goffic 1993). Tous les énoncés ne constituent pas des phrases. Ainsi, le segment *On me disait* :

*Monime : Qu'entends-je ? On me disait... Hélas ! ils m'ont trahie (Racine, Mithridate : IV, 2)*

forme un énoncé inachevé, le groupe prédicatif étant sans son complément essentiel direct (COD).

Les phrases peuvent enchâsser des sous-phrases ou subordonnées, structurées également autour d'un prédicat, comme *qu'on devait en ce jour offrir sur tes autels* :

*(1) Dieu tout-puissant, sont-ce là les prémices, / Les parfums et les sacrifices / Qu'on devait en ce jour offrir sur tes autels ? (Racine, Athalie : III, 8)*

La coordination (voire la juxtaposition) permet de relier des prédicats :

*(2a) Il cherche en tout ta volonté suprême,*

*Et ne se cherche jamais (Racine, Athalie : III, 8)*

*(3) Le Seigneur a daigné parler, / Mais ce qu'à son prophète il vient de révéler, / Qui pourra nous le faire entendre ? (Racine, Athalie : III, 8)*

S'il est impossible d'introduire une modalité d'énonciation pour chacun de ces segments prédicatifs, nous considérerons qu'ils forment ensemble une seule unité phrastique. C'est le cas de l'exemple (2a) ; si l'on ajoute un point d'interrogation :

*(2b) Il cherche en tout ta volonté suprême,*

*Et ne se cherche jamais ?*

celui-ci concerne l'ensemble de la structure et non un des deux segments (*Il cherche en tout ta volonté suprême, / Et ne se cherche jamais*). En revanche, pour (3), le premier segment (*Le Seigneur a daigné parler*) est assertif alors que le deuxième (*Mais [...] entendre ?*) est interrogatif. Nous avons donc ici deux unités phrastiques.

Le **prédicat** est formé par un verbe conjugué et ses compléments. Toute phrase est constituée de groupes de mots ordonnés, pourvus chacun d'une tête (cf. Le Goffic 1993) comme dans ces exemples :

*Une flamme cruelle / Détruira / tous ses ornements*

GN / V conjugué / GN

*Elle / a / pour fondements / Sa parole éternelle (Racine, Athalie : III, 8)*

G pronominal / V conjugué / G prépositionnel / GN

La tête du prédicat est le plus souvent un verbe conjugué (*détruira, a*). Un groupe de mots peut se réduire à sa tête, comme c'est le cas avec les pronoms sujets clitiques (ici *elle*) ou bien comprendre des expansions comme *éternelle* dans le groupe nominal (GN) *sa parole éternelle*.

Des **éléments extra-prédicatifs** peuvent apparaître dans la phrase, comme :

- des circonstants, généralement détachés par une virgule :

*Dans ce péril, dans ce désordre extrême,*

*Pour qui prépare-t-on le sacré diadème ? (Racine, Athalie : III, 8)*

- des groupes thématiques qui développent une structure phrastique, comme *ce qu'à son prophète il vient de révéler* en (3)

- des apostrophes qui renvoient à un interlocuteur ou qui renvoient à une supériorité divine, comme *Dieu tout-puissant* en (1).

Ces éléments extra-prédicatifs sont hors de la portée de la négation. Ils s'opposent aux éléments intra-prédicatifs :

*Dans un gouffre profond Sion est descendue (Racine, Athalie : III, 8)*

qui, comme *dans un gouffre profond*, se situent dans la portée de la négation, c'est-à-dire qu'ils sont modifiés négativement par l'introduction de la négation (cf. chap. 1, 1.3.) :

*Ce n'est pas dans un gouffre profond que Sion est descendue.*

## II. Thèmes abordés

1. La négation : Texte de Corneille, Pierre, 2001 : *L'Illusion comique*, éd. de R. Garapon, Paris, Société des Textes Français Modernes (IC, 1639).
2. L'interrogation : Texte de Fénelon, François de Salignac de la Mothe, 2009: *Les Aventures de Télémaque*, éd. de J.-L. Goré, Paris, Classiques Garnier (1699).
3. Les relatives : Texte de Bossuet, Jacques-Bénigne, 2001 : *Sermons, Le Carême du Louvre*, éd. de Constance Cagnat-Deboeuf, Paris, Folio Classique, Gallimard (1662).

4. Les temps de l'indicatif : Texte Sévigné, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de, 2012 : *Lettres de l'année 1671*, éd. de R. Duchêne, Paris, Folio Classique, Gallimard (1671).
5. Le subjonctif : Texte de Viau, Théophile de, 2008 : *Œuvres poétiques, Première partie*, éd. de G. Saba, Paris, Classiques Garnier (1621).
6. La transitivité du verbe : Texte de La Fontaine, Jean de, *Le Coche et la mouche* : Livre VII, fable 8)
7. Le sujet : Texte de Cyrano de Bergerac, Savinien, 2004 : *Les Etats et empires de la lune et du soleil*, éd. de M. Alcover, Paris, Champion (1657).
8. L'infinitif : Texte de Molière, *Le Tartuffe*, 1669
9. Le participe : Texte de Rotrou, Jean de, 2007 : *Le Véritable Saint Genest*, éd. de Pierre Pasquier, Paris, Société des Textes Français Modernes (1647) (V, 2)
10. Les pronoms personnels : Texte de Racine, Jean, *Mithridate*, II, 6
11. Les déterminants : Texte de Tristan L'Hermite, 1994, éd. de J. Prévot : *Le Page disgracié*, Paris, Folio classique, Gallimard (1642).